Mouvement maintenu ce mardi 7 février

Communiqué intersyndical

CFDT et FO ont rencontré la direction ce lundi pour la négociation faisant suite au préavis déposé pour les manifestations dans toute la France contre le projet de réforme des retraites.

Fort logiquement, rien n'est sorti de cet échange, si ce n'est que la direction nous a confirmé que des dispositions avaient été prises pour informer les cadres sur le caractère dérogatoire de ce mouvement national de grève interprofessionnel (et préparer le comptage des grévistes).

La direction confirme que tous les salariés (techniciens, journalistes et administratifs) directement affectés à l'édition, la fabrication, la diffusion de programmes doivent, dès leur prise de service indiquer à partir de quel moment ils souhaitent rejoindre le mouvement :

- matin
- après midi
- 59 minutes

Une présence massive dans les rues ce mardi est déterminante pour manifester le refus de cette réforme

Un autre mouvement national est prévu dans toute la France samedi 11 février.

Lors de ces 2 journées, soyez nombreux à dire NON à ce funeste projet !